Association : Les 10 Km de POUVOURVILLE
16 rue de Fondeville
31400 TOULOUSE

N° Agrément : W313020363

Réglementation de la Course

Les 10Km de Pouvourville

Article 1 : Licence, attestation et responsabilité civile.

Nouvelles règles applicables dès 2025.

Course pédestre ouverte à tout participant « licencié » ou non à partir de la catégorie cadet = 2009 & 2010, muni obligatoirement :

· Une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un pass' « J'aime Courir »

· **OU** pour les participants majeurs le jour de la course : une attestation PPS

· **OU**, pour les participants mineurs le jour de la course, avoir renseigné le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur avec un représentant légal.

Association : **Les 10 Km de POUVOURVILLE**
16 rue de Fondeville
31400 TOULOUSE

N° Agrément : W313020363

Ne sont plus acceptés :

Certificat médical, licences d'autres fédérations (Triathlon, Pentathlon)**, licences étrangères, licences Compétitions Fédération de l'état, UFOLEP, …**

Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident (Article L. 231-3 du code du sport).

L'organisateur déclare avoir souscrit une police d'assurance de responsabilité civile couvrant les risques de la course. Il est précisé que cette assurance vise à couvrir la responsabilité civile de l'organisateur.

Il est conseillé pour les non licenciés de se couvrir des éventuels dommages corporels par une assurance personnelle.
Les moyens médicaux (Médecins + Secouristes) seront adaptés au nombre de concurrents, à la durée de la course et au type de parcours.

Article 2 : Itinéraire : Départ, ravitaillement et arrivée.

Le parcours vallonné, se compose d'une boucle de 10Km empruntant exclusivement des routes secondaires de la campagne toulousaine

Dans la mesure du possible, la circulation y sera interdite pendant la course.

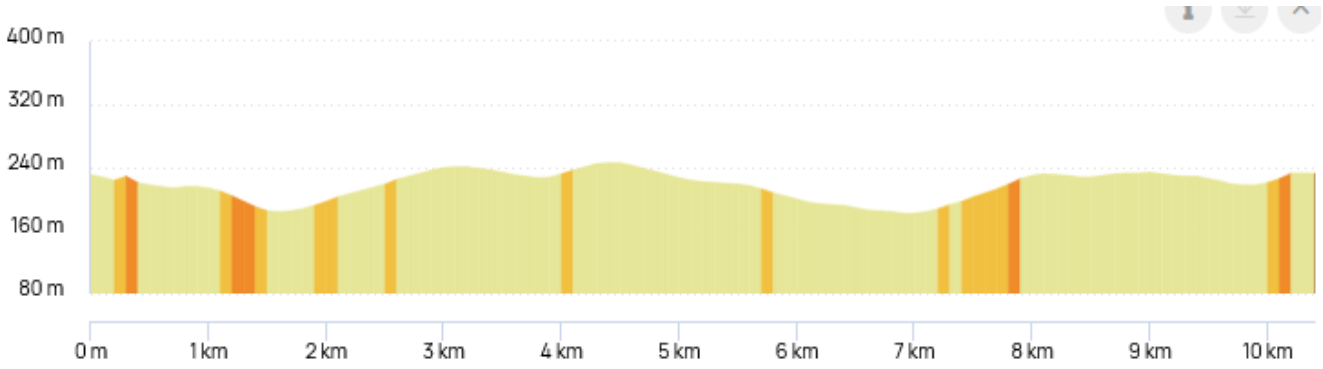
- **Départ :** 75, rue Fondeville
- **Arrivée :** Parking du terrain de football de Pouvourville

Association : **Les 10 Km de POUVOURVILLE**
16 rue de Fondeville
31400 TOULOUSE

N° Agrément : W313020363

Pour des raisons de sécurité, **aucun véhicule motorisé** ne pourra suivre les coureurs.

Un **ravitaillement** sera positionné aux alentours du **5e kilomètre**, ainsi qu'à l'arrivée.



D + = 193m

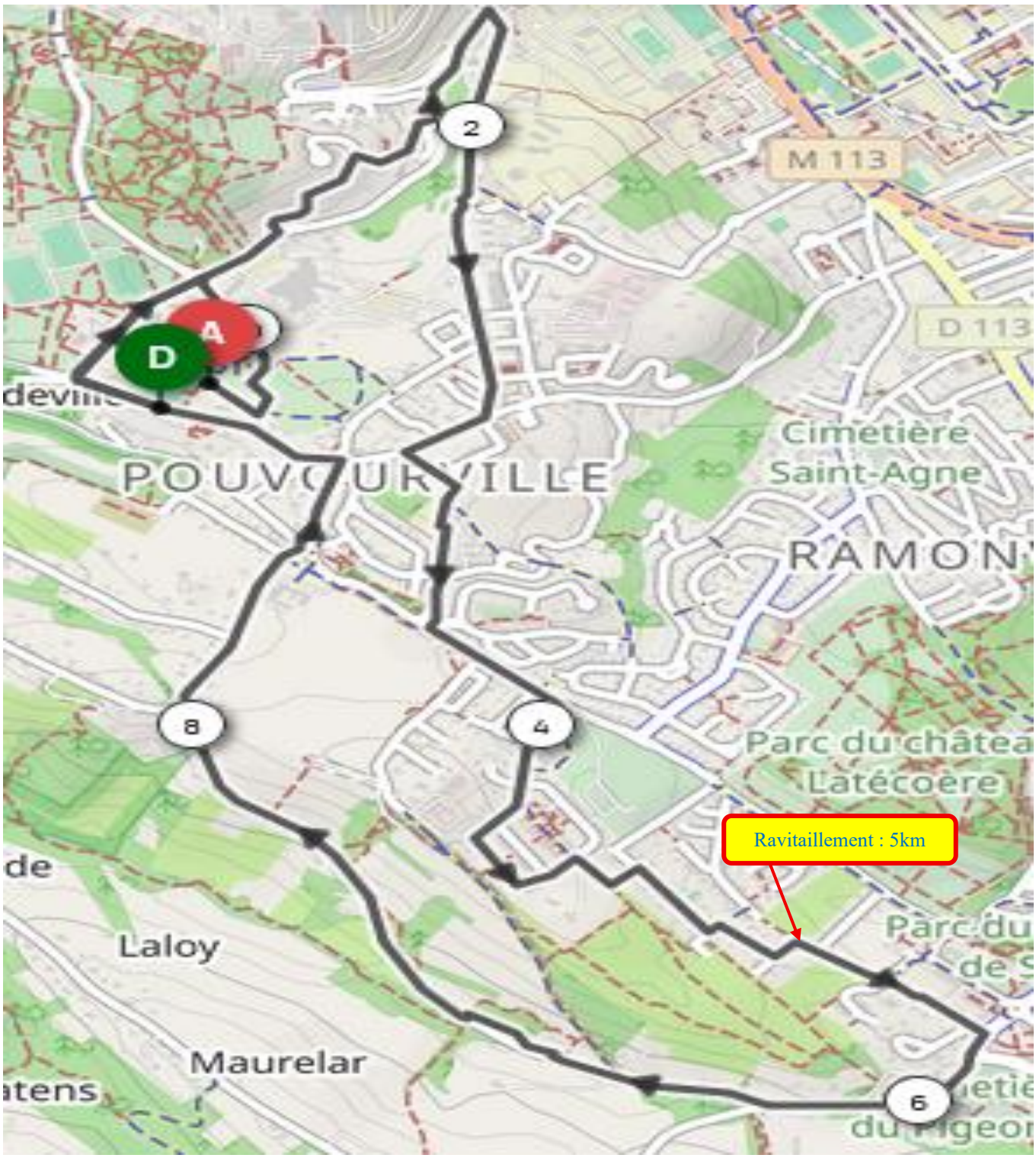
D - = 182m

Altitude Minimale = 175,2m

Altitude Maximale = 250,6m

Association : **Les 10 Km de POUVOURVILLE**
16 rue de Fondeville
31400 TOULOUSE

N° Agrément : W313020363



« Le reste de la course doit se faire en semi-autonomie »

Identifiant SIREN : 798 669 073 APE : 9499Z Identifiant SIRET : 798 669 073 00016

Email : les10kmdepouvourville@hotmail.fr **Site : http://www.10km-pouvourville.fr**

Association : **Les 10 Km de POUVOURVILLE**
16 rue de Fondeville
31400 TOULOUSE

N° Agrément : W313020363

Article 3 : Réglementation sur les catégories d'âge.

Réglementation sur les catégories d'âge pour l'année 2026

(Valable jusqu'au 31 août 2026, ces catégories changeront le 1er septembre 2026)

Les Catégories d'âge 2026

(valable jusqu'au 31 août 2026, ces catégories changeront le 1er septembre 2026)

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	MA	1991 et avant
Seniors	SE	1992 à 2003
U23 / Espoirs	ES	2004 à 2006
U20 / Juniors	JU	2007 et 2008
U18 / Cadets	CA	2009 et 2010
U16 / Minimes	MI	2011 et 2012
U14 / Benjamins	BE	2013 et 2014
U12 / Poussins	PO	2015 et 2016
Éveil Athlétique	EA	2017 à 2019
Baby Athlé	BB	2020 et après

Détails des catégories Masters

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	M0	1991 - 1987
	M1	1986 - 1982
	M2	1981 - 1977
	M3	1976 - 1972
	M4	1971 - 1967
	M5	1966 - 1962
	M6	1961 - 1957
	M7	1956 - 1952
	M8	1951 - 1947
	M9	1946 - 1942
	M10	1941 et avant

Association : Les 10 Km de POUVOURVILLE
16 rue de Fondeville
31400 TOULOUSE

N° Agrément : W313020363

Article 4 : Inscriptions et horaires de la course.

Les inscriptions se font en ligne, via la plate-forme **« Chrono-Start ».**

Des inscriptions sur place seront possibles (uniquement le samedi après-midi de 14h00 à 17h00), **dans la limite des dossards disponibles**, et avec **tarif majoré**.

Le départ des 10 kilomètres sera donné à 10h00.

La barrière horaire (fermeture de la course et des contrôles) est fixée à 11h45.

Pour des raisons de sécurité et pour ne pas perturber l'organisation de la course, les organisateurs sont autorisés, le cas échéant à arrêter un coureur si sa vitesse estimée est inférieure à 8 km/h

(**Exemple :** Maximum **20mn** du départ **au km 3** = 10h20)

Tarifs :

- **15 €** via « **Chrono-Start** »

- **20 € sur place** (samedi après-midi **uniquement** et dans la limite des dossards disponibles)

Association : **Les 10 Km de POUVOURVILLE**
16 rue de Fondeville
31400 TOULOUSE

N° Agrément : W313020363

Article 5 : Droit à l'image.

Conformément à l'article 226-1 du Code pénal, il est interdit de porter atteinte à la vie privée d'autrui en fixant, enregistrant ou transmettant l'image d'une personne sans son consentement.

Les photos prises par les organisateurs des participants aux 10km pourront être diffusées sur le site officiel :

« Https://www.10km-pouvourville.fr »

Article 6 : Annulation de l'évènement.

En cas d'annulation de l'événement pour cause de force majeure,

Les inscriptions ne seront pas remboursées

Association : Les 10 Km de POUVOURVILLE
16 rue de Fondeville
31400 TOULOUSE

N° Agrément : W313020363

Article 7 : Course enfants.

- Distance : **1 km**
- Catégorie minimale : **Poussins** (nés en 2015 & 2016 ou après)
- Les enfants nés en 2017 ou après **ne sont pas autorisés à participer.**
- **Pas** de chronométrage, **ni** de classement.
- Dénivelé quasi **nul**.
- Aucun certificat médical ou questionnaire n'est requis, une **décharge parentale** sera demandée lors de l'inscription.

Association : Les 10 Km de POUVOURVILLE
16 rue de Fondeville
31400 TOULOUSE

N° Agrément : W313020363

Article 8 : Récompenses et distribution de prix.

Seront récompensés au classement scratch :

- Les **3 premières femmes**
- Les **3 premiers hommes**

Ainsi que les 2 premiers de chaque catégorie :

- Cadets, Juniors, Séniors, Masters 1 à 4 **&** plus……

Les concurrents se verront attribuer **:** Trophées, coupes, médailles **ou** autres lots

Elles ne sont pas cumulables.

A la fin des remises des prix officiels, de nombreux lots de valeur seront à gagner par tirage au sort des numéros de dossards.

.

Seules les personnes ayant terminé l'épreuve **et** étant présentes lors du tirage pourront recevoir leur lot.

Les Organisateurs.

Le Président : **Sylvain TALIEU**